

Bulletin de salaire

Paie du : 02/2009 Paiement le : 12/03/2009



ADECCO MEDICAL
19-21 BOULEVARD VOLTAIRE
75011 PARIS
Tél. : 01.40.02.95.45
SIRET : 68200399101919
URSSAF : 693000001682003991
NAF : 7820Z

MLLE LAMOTTE FRANCOISE
RUE DE LA SEINE
75015 PARIS

	Libellés	Heures ou Bases	Employeur		Taux	Gains	Retenues
			Taux	Montant			
1	AUXILIAIRE PUER 1			01 Trent.	6,75	du 20/02 au 20/02 Tr=	%
001	HEURES NORMALES 2	6,75			11,11	74,99	
007	I F M 3 4	74,99			10,000 %	7,50	
013	CONGES PAYES 5	82,49			10,000 %	8,25	
001	ALLOC. FAMIL. BRUT	90,74	5,40 %	4,90			
003	ASS.VIEILLESSE DEPL.	90,74	1,60 %	1,45	0,100 %		0,09
012	CONTRIB. SOLIDARITE	90,74	0,30 %	0,27			
061	MALADIE SUR BRUT	90,74	12,80 %	11,61	0,750 %		0,68
062	AGFF TRANCHE A NC 6	74,99	1,20 %	0,90	0,800 %		0,60
064	SS VIEILLESSE	90,74	8,30 %	7,53	6,650 %		6,03
067	ASSEDIC TRANCHE A	90,74	4,03 %	3,66	2,400 %		2,18
070	PREVOYANCE IREPS TA	90,74	0,355 %	0,32	0,085 %		0,08
071	ACCIDENT DU TRAVAIL	90,74	1,06 %	0,96			
073	RETRAITE COMPL.T1 NC	74,99	3,75 %	2,81	3,750 %		2,81
026	AGFF somm.iso.TA NC	15,75	1,20 %	0,19	0,800 %		0,13
028	Ret.Compl. SI TA NC	15,75	3,75 %	0,59	3,750 %		0,59
019	CRDS + CSG 7	88,33			2,900 %		2,56
020	CSG Déduite	88,33			5,100 %		4,50
202	IND C.O. PF ZONE 1-2 8	1,00			1,68	1,68	
045	HEURES PAYEES 9	6,75					
NET	A PAYER AVANT ACOMPTE 72,17					92,42	20,25

Repos Compensateur	Brut imposable	Cotisations Salariales	Net Imposable	Base H.S.non imposable	Cotisations Patronales	Base SS plafonnée	Trentièmes Présence	NET A PAYER 72,17 € Mode de paiement VIREMENT PARIS ALESIA
Acquis du Mois 0,00	90,74	-20,25	73,05	0,00		90,74	1	
Solde à Prendre 0,00	90,74	-20,25	73,05	0,00		90,74	1	

Nom : LAMOTTE Prénom : FRANCOISE N° Matricule : 2000025781000 N° Sécurité Sociale : 2000025781000

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conserver ce bulletin sans limitation de durée.
Accords nationaux des entreprises de T.T. personnel intérimaire Membre SETT - - Congés payés régis par l'article L.124.4.3 du code du travail

QUICK MEDICAL SERVICE SAS au capital de 230 400 Euros - Siren n° 682 003 991 - RCS Lyon

Votre bulletin de salaire

Votre salaire est versé le 12 du mois suivant votre mission. Ce traitement est effectué à partir des contrats signés et des relevés d'heures que vous nous avez retournés. Vous pouvez, si vous le souhaitez, obtenir un acompte en cours de mois. Les principaux éléments qui constituent votre salaire apparaissent clairement sur votre fiche de paie :

- votre salaire de base (votre taux horaire est précisé sur votre contrat)
- votre indemnité de fin de mission (elle équivaut à 10 % de votre rémunération brute et vous est versée à l'issue de chaque mission menée à terme)
- vos indemnités de congés payés (elles sont de 10 % et vous sont versées en fin de mission)

- 1 Qualification indiquée sur votre contrat de mission et dates de mission
- 2 Paiement des heures effectuées pendant le mois
- 3 Primes éventuelles soumises à charges sociales liées à votre poste de travail
- 4 Indemnité de Fin de Mission (IFM)
- 5 Indemnité de Congés payés
- 6 Charges salariales déduites de votre salaire
- 7 Cotisation CRDS et CSG : ces cotisations sont calculées sur 95 % du salaire brut et des cotisations patronales et prévoyance. La cotisation : 19 CRDS + CSG est déduite de votre salaire mais est imposable
- 8 Indemnités (déplacement, repas) non soumises à charges sociales (le cas échéant)
- 9 Heures payées dans le mois
- 10 Cumul annuel de salaire brut imposable du 1^{er} décembre au 30 novembre
- 11 Cumul des salaires nets à déclarer pour vos impôts
- 12 Charges patronales payées par Adecco Medical et non déduites de votre salaire
- 13 Cumul annuel de votre nombre de jours de contrat
- 14 Salaire net moins les acomptes perçus